

Marne 2025 : les territoires apportent leur pierre à l'édifice

Qu'est-ce que les cantons Argonne Suipe et Vesle ainsi que Mourmelon peuvent apporter à l'ensemble du département ? Quels sont les précieux atouts dont ils disposent ? Des questions auxquelles les élus marnais se font fort de répondre en animant la dynamique « Marne 2025 ».

Pour la Marne, l'enjeu est de taille : comment faire entendre la parole de ses habitants, leurs préoccupations, au sein de la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine ? Hier chef-lieu de la région Champagne-Ardenne, elle se situe aujourd'hui au milieu du peloton avec un poids démographique et économique relatif. Une solution : s'appuyer sur les forces et les spécificités de ses différents territoires.

« Nous devons jouer collectif et parler d'une même voix pour peser sur les décisions futures » a insisté René-Paul Savary, président du Département. Une nécessité aussi à l'heure où l'argent public se fait rare.

Initiée par le Conseil départemental, « Marne 2025 » ambitionne de dessiner en partenariat avec les acteurs publics et privés de la vie socio-économique marnaise, les contours d'un projet de développement territorial. En mars, les élus départementaux sont allés à la rencontre des interlocuteurs des cantons Argonne, Suipe et Vesle,

ainsi que la Mourmelonie pour recueillir leurs attentes et leurs contributions.

René-Paul Savary et les vice-présidents Christian Bruyen et Jean-Louis Devaux ont évoqué les quatre thématiques de « Marne 2025 » : l'amélioration du cadre de vie pour favoriser l'installation de nouveaux habitants, la consolidation de nos atouts pour stimuler l'activité économique, l'essor des grands équipements (l'aéroport Paris-Vatry, le pôle IAR, l'université, le CHU...) et l'adaptation du département aux mutations technologiques, administratives et socio-économiques.

Miser sur le tourisme

Au regard de ces enjeux, ce bassin de vie présente de réels atouts. Tout d'abord, une offre touristique de qualité grâce à des équipements tels que l'espace ludo-aquatique ménéhildien, les centres d'interprétation de Marne 14-18 (à Suipe) et de Valmy, et bien sûr la forêt d'Argonne, haut-lieu de la



chasse mais aussi de la randonnée pédestre, le loisir préféré des touristes français et étrangers.

Un fort potentiel de développement qui pâtit néanmoins de l'insuffisance d'hôtels et restaurants. En cause, des normes trop nombreuses et coûteuses. La révision du schéma départemental d'aménagement touristique devra en tenir compte.

Ce secteur abrite aussi des « pépites » industrielles telles qu'Albéa ou le Bronze industriel, auxquelles les technologies numériques et additives offrent des opportunités de croissance prometteuses.

Autres forces économiques de premier plan : l'élevage et les circuits courts à développer. L'Argonne peut espérer de nouveaux débouchés en misant sur la bio-écono-

Marne 2025

Construisons l'avenir !

mie grâce à la valorisation du bois et ses co-produits. D'autre part, le rapprochement avec l'Armée est également une piste à explorer.

Enfin, le numérique doit être au cœur de la dynamique « Marne 2025 ». Le Département est déjà en discussion avec la Région pour s'inscrire dans le schéma régional d'aménagement numérique.

La qualité de vie gagnerait à la création de relais assistant(e)s maternel(le)s. L'ouverture de maisons de santé pluridisciplinaires apporte une réponse à une désertification médicale. De même, les développements d'un parc locatif privé, de logements adaptés au vieillissement, de places spécialisées « Alzheimer » en maisons de retraite et de moyens de transport collectif amélioreraient l'accueil des nouveaux arrivants et des personnes âgées. Autre idée : la création d'un outil numérique de promotion de l'offre culturelle et sportive.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris le 16 juin 2016 pour la restitution de ces rencontres territoriales.